

Le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)

Il assure la promotion de la santé et la prévention des atteintes à la santé auprès des enfants mineurs et des jeunes scolarisés dans les écoles publiques du canton.

Le SSEJ a reçu le mandat de l'éducation sexuelle dès 1924. D'abord pratiquée auprès de la population adolescente, l'éducation sexuelle s'est généralisée pour toutes les classes d'âge depuis les années 70. Aujourd'hui, les éducatrices et les éducateurs pour la santé, spécialement formé-e-s, adaptent en permanence les objectifs de leurs cours aux besoins des jeunes, en fonction de l'évolution sanitaire et sociale.

Contact :

Service de santé de l'enfance et de la jeunesse

Glacis-de-Rive 11

CP 3682 • 1211 Genève 3

Tél : +41(22) 546 41 00

Email : ssej@etat.ge.ch

Internet : www.ge.ch/organisation/service-sante-enfance-jeunesse

Références :

> Charte éthique pour l'éducation sexuelle à l'école. Artanes. 2011 : <http://www.artanes.ch/images/stories/folder/charte.pdf>

> www.sante-sexuelle.ch

Les professionnel-le-s du SSEJ

Ils/elles interviennent en complément à l'éducation donnée par les parents dans le domaine affectif et sexuel.

Ils/elles collaborent étroitement avec les directions d'école, les enseignant-e-s, les éducateurs-trices et les conseiller-ère-s du domaine social.

Ils/elles font appel au service médico-pédagogique et au service de protection des mineurs en cas de problèmes graves.

Ce sont :

- **26 éducatrices et éducateurs spécialisés en santé sexuelle** qui interviennent dans les classes et lors de projets tout au long de la scolarité, ainsi que dans les institutions spécialisées.
- **86 infirmières et infirmiers, 16 médecins scolaires** qui interviennent en promotion de la santé et prévention lors des visites de santé et en cas de besoin.

A l'école,
on parle
aussi
de sexualité !

A l'école primaire,
au secondaire I et
au secondaire II

Une éducation sexuelle adaptée aux phases de développement de l'enfant et du jeune :

L'éducation sexuelle donnée par le SSEJ,

c'est :

- enrichir les connaissances sur la vie sexuelle et affective
- renforcer les valeurs telles que le respect de soi-même et d'autrui
- montrer les limites entre ce qui est intime et ce qui ne l'est pas
- donner des repères sur ce que la société montre de la sexualité (médias)
- informer sur certains risques et moyens de prévention liés aux relations sexuelles et grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles et SIDA
- développer les compétences à exprimer ce que l'on vit ou ressent et à savoir dire non
- prévenir différentes formes de violence (maltraitance, abus sexuels, homophobie, etc.)
- faire connaître les droits liés à la sexualité
- connaître les personnes ou institutions à qui s'adresser en cas de besoin

Descriptif des cours donnés en classe

A partir des questions de l'enfant ou du jeune, les éducatrice-s spécialisé-e-s en santé sexuelle du SSEJ ouvrent le dialogue et apportent des réponses dans une perspective positive de la sexualité. Le but est de promouvoir la santé et le bien-être.

École primaire

En 4^{ème} : "Avec prudence, avec confiance" (3 périodes)

- contribution à la prévention des abus sexuels par la valorisation de l'identité de chacun et le renforcement de la notion d'intimité
- développement de la capacité à dire ce qu'on ressent et à chercher de l'aide.

En 6^{ème} : "Histoire de la vie" (4 périodes)

À partir du questionnement des enfants (d'où je viens?), sont évoqués :

- le corps chez le garçon et la fille
- conception
- grossesse
- relations aux autres et au monde
- prévention des abus.

En 8^{ème} : "Histoire de la vie" (4 périodes)

Le dialogue avec les enfants est orienté vers le futur :

- puberté
- sexualité
- respect de soi et relations respectueuses aux autres
- prévention des abus via les médias électroniques (harcèlement, sexting)
- introduction sur la prévention des risques de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles et du SIDA.

Secondaire I

En 10^{ème} (4 périodes)

- dimensions physique, affective et sociale de la sexualité
- clarification des connaissances sur la puberté et la procréation
- prévention des risques de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles et du SIDA
- valorisation du respect de soi et de l'autre dans la relation
- pression des pairs
- introduction sur la diversité sexuelle et la prévention des discriminations.

En 9^{ème} ou 11^{ème} (2 périodes)

Le programme est basé sur les demandes et préoccupations des directions d'école comme par exemple :

- prévention des discriminations sexistes et homophobes
- prévention des violences sexuelles entre pairs via les médias électroniques
- autres comportements problématiques (consommation de psychotropes et alcool, harcèlement).

Secondaire II

En 1^{ère} ou 2^{ème} (2 périodes)

- sensibilisation aux difficultés relationnelles et sexuelles, stéréotypes et rôles hommes/femmes
- prévention des violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle
- prévention des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmissibles, ainsi que d'autres comportements à risque.